

Montréal, le 9 septembre 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Distributeur et personnes intéressées

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour
l'année tarifaire 2015-2016
Dossier de la Régie : R-3905-2014**

Par sa décision D-2014-133, la Régie de l'énergie (la Régie) a fixé au **19 septembre 2014, à compter de 9 h**, la tenue d'une séance d'information sur la méthode de prévision des ventes ainsi que sur les aléas climatiques dans le dossier mentionné en titre.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance d'information.

La séance d'information aura lieu dans la **salle Cornélius-Krieghoff** des bureaux de Montréal de la Régie. Elle débutera par la présentation du Distributeur, suivie d'une période de questions et, le cas échéant, de la récapitulation des engagements.

La Régie demande au Distributeur de déposer à l'avance tout document supplémentaire qu'il prévoit présenter ou distribuer lors de la séance d'information.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.

Dossier R-3905-2014

Séance d'information du 19 septembre 2014

Ordre du jour

1. **Mises à jour** - Précisions sur les mises à jour des modèles de prévisions des ventes depuis la présentation du 16 juin 2014 dans le cadre du dossier R-3864-2013.
2. **Changements conjoncturels (climatiques, économiques et démographiques) intégrés dans les modèles et améliorant les prévisions des ventes et des besoins en puissance.**
3. **Normale climatique** - Présentation de la méthodologie de calcul de la normale climatique:
 - a. Évolution historique des principales variables explicatives de la variation du niveau de la normalisation;
 - b. Impact de l'ajout de données climatiques sur la qualité de la prévision des ventes à court terme;
 - c. Autres facteurs climatiques qui pourraient ultimement affecter le niveau de la prévision des ventes et sa déviation moyenne par rapport aux ventes réelles, et cela, particulièrement pour les secteurs domestique et agricole ainsi que général et institutionnel;
 - d. Établissement du compte de nivellement pour aléas climatiques.
4. **Balisage mensuel des prévisions économiques pour le Québec**
 - a. Méthodologie de la sélection des variables de prévision économique sélectionnées par le Distributeur;
 - b. Scénarios d'encadrement de la demande industrielle.
5. **Bilan de la performance des modèles de prévision et moyens utilisés pour réduire les biais de prévision.**